



Annulation de commande_acompte

Par **Djego**, le **04/09/2008 à 17:41**

En aout 2007 j'ai passé une commande pour la réparation d'une climatisation réversible (coût 3000 euro)
Signature du devis avec mention "bon pour accord" + précision d'une date d'intervention à fin septembre 2007 sur le devis + acompte de 30% (1000 euro)
Après différents appels à la société pour avoir des infos sur leur intervention, en juin 2008 je leur adresse un courrier recommandé en leur indiquant que si les travaux n'étaient pas effectués avant le 05/07/08 j'annulerai la cde et demanderai le remboursement de l'acompte. Le 17/07/08 rien n'ayant été fait je leur envoie un nouveau courrier leur confirmant l'annulation de la cde. et la demande de remboursement de l'acompte.
Ceux-ci refusent de me rembourser l'acompte versé, que puis-je faire ?